

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE BOURG-EN-LAVAUX

**PREAVIS N° 4/2012**

**Pose d'une nouvelle conduite de refoulement d'eau potable  
et de défense incendie à la route du Signal**

Date proposée pour la séance :

Commission des Finances : **30 janvier 2012 – Combles de la Maison Jaune**

Commission ad hoc : à convenir

Case postale 112  
Rte de Lausanne 2  
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04  
Fax 021 821.04.00  
info@b-e-l.ch

## Préavis n° 4/2012 « Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable »

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

### 1. PREAMBULE

Le réservoir des Crêts (altitude 803.40 mètres) est alimenté par pompage depuis le réservoir du Genevrey (altitude 603.00 mètres). Une seule conduite de refoulement garantit l'approvisionnement du secteur amont. Le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) prévoit une sécurisation du système d'approvisionnement par la pose d'une seconde conduite de refoulement qui doit être posée dans la route du Signal à Grandvaux depuis le réservoir du Genevrey jusqu'aux ouvrages existants qui correspondent au régime de pression des Crêts.

Afin d'étendre son réseau, la Compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) prévoit la pose d'une conduite à la route du Signal. Au vu de ce prochain chantier, la Municipalité considère qu'il est indispensable de coordonner les travaux avec la CICG pour la pose en fouille commune des conduites d'eau et de gaz.

### 2. PROJET

Le projet prévoit la pose à la route du Signal d'une conduite en fonte K9, diamètre intérieur 150 mm, pour une pression nominale de 25 bars. La conduite côté aval sera raccordée sur la conduite de refoulement existante située devant le réservoir du Genevrey. La différence d'altitude avec le trop-plein du réservoir des Crêts et celui du Genevrey est de 200 mètres ce qui nécessite la pose de tubes qui résistent à une pression nominale de 25 bars. Le tracé de 460 m' est indiqué sur le plan joint au préavis.

Cet aménagement va permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de tout le secteur alimenté par le réservoir des Crêts.

### 3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant des travaux est estimé à environ CHF 281'000.-. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils qui travaille régulièrement pour le Service des eaux. Basé sur les prix pratiqués couramment pour ce genre de travaux, il s'établit de la manière suivante :

|    |                                    |            |                          |
|----|------------------------------------|------------|--------------------------|
| 1. | Génie civil – Part ESP             | CHF        | 154'000.00               |
| 2. | Appareillage                       | CHF        | 58'000.00                |
| 3. | Frais administratifs et honoraires | CHF        | 25'000.00                |
| 4. | Divers et imprévus, 10 % environ : | CHF        | <u>23'185.00</u>         |
|    | <b>Total HT:</b>                   | <b>CHF</b> | <b>260'185.00</b>        |
|    | TVA 8 % :                          | CHF        | <u>20'815.00</u>         |
|    | <b>Total TTC:</b>                  | <b>CHF</b> | <b><u>281'000.00</u></b> |

Une subvention de 10 % est allouée par l'ECA pour la création de conduites d'adduction qui alimentent un réservoir dans lequel se trouve une réserve incendie. C'est le cas de celui des Crêts, d'un volume total de 1'050 m<sup>3</sup>, dont 400 m<sup>3</sup> de réserve incendie. La Commune peut donc s'attendre à une allocation d'environ CHF 28'000.00.

## **Préavis n° 4/2012 « Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable »**

### **Conclusions :**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

#### **Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,**

vu le préavis N° 4/2012 de la Municipalité du 16 janvier 2012 ;  
ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide :**

- 1. d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de pose d'une nouvelle conduite de refoulement d'eau potable et de défense incendie à la route du Signal ;**
- 2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 281'000 ;**
- 3. de financer ce montant d'une part par les subventions ECA, estimées à CHF 28'000 et le solde de CHF 253'000 par la trésorerie courante;**
- 4. d'amortir l'investissement net de CHF 253'000 sur une période de 30 ans, à raison de CHF 8'500 par année, la première au budget 2013.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Corinne Pilloud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 janvier 2012

Délégué de la municipalité : M. Jean-Pierre Haenni

Annexe : Plan pour les membres de la Commission des Finances